



CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 JANVIER 2020

(Convocation du 23 janvier 2020)

P.V. de séance

PRÉSENTS : Dominique BROCAS, Bernard BAUDINIÈRE, Bernard CAILLON, Patrice DEMUTH, Pascal FAIDEAU, Olivier JENNEQUIN, Danielle LAVAU, Vincent MARTIN, Philippe PLAT, Valérie RIOUX, Odile ROCHARD, Jean-Claude ROCHER, Jacky SURREAU.

ABSENTE REPRÉSENTÉE : Sophie GRÉGOIRE.

INVITÉE : Madame RABILLET, comptable du Trésor Public de St Julien l'Ars.

PUBLIC : Aucun.

DOCUMENTS FOURNIS : Convocation et documents situations comptables.

1. SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Patrice DEMUTH.

Ouverture séance à 20h 05.

2. APPROBATION du PV du Conseil du 19 décembre 2019 : Approuvé avec quelques corrections.

3. DÉLIBÉRATIONS :

3.1 : Approbation Compte de Gestion 2019 de la Commune (sous réserve du visa de la DDFIP).

3.2 : Approbation Compte Administratif 2019 de la Commune (sous réserve du visa de la DDFIP).

Montants présentés pour les 2 comptes cités ci-dessus :

Dépenses de fonctionnement 334 137.75 €

Recettes fonctionnement 364 163.08 €

Dépenses investissements 102 838.51 €

Recettes investissements 77 074.12 € (manque les subventions non encore versées de DETR pour 17 000.00 € et ACTIV pour 21 000.00 €, subventions qui seront comptabilisées sur le budget 2020 lors de leurs versements).

Résultats nets de clôture de l'exercice :

Fonctionnement	+ 30 025.33 €
Investissements	- 25 764.39 €
Résultat global	+ 4 260.94 €

Compte administratif approuvé par le Conseil. (M. le Maire s'est retiré lors du vote du compte administratif).

Compte de gestion approuvé par le Conseil.

3.3 : Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité pour l'année 2019.

Ce contrat concerne la société Orange dont la redevance 2019 avait été fixée à 1 125.54 € et n'avait pas été perçue. La mise en recouvrement sera effectuée après les élections de mars 2020.
Vote pour par le Conseil.

3.4 : Convention concernant la mise à disposition de l'outil Infop.

Les Mairies étant le point d'entrée pour toute demande des administrés concernant GPCU, il est proposé d'installer un outil d'aide au « back office » pour les secrétariats de Mairie, outil informatique conduisant au service GPCU à contacter en fonction de la demande.

Vote pour par le Conseil

3.5 : Dénonciation éventuelle du devis-commande de l'abri vélo du 13 janvier 2019 (délibération n°24/2019). Cette action n'a plus lieu d'être du fait que les travaux d'installation de cet abri vélos sont actuellement en cours.

4 - QUESTIONS DIVERSES :

4.1 : Recrutement temporaire pour pallier l'absence d'un agent technique.

En l'absence d'un des deux agents techniques, il est proposé de faire appel au Centre de Gestion pour recruter temporairement un remplaçant. Ce remplaçant sera mis au courant des travaux d'entretien de la commune par le deuxième agent technique en service.

4.2 : Examen préalable du devis pour dépose, fourniture et pose de zingeries sur la façade sud de la Mairie.

Devis pour un montant de 558.00 € TTC

4.3 : Examen préalable du devis pour la protection du groupe de clim au complexe des salles communales.

Devis pour un montant de 1 151.00 € TTC.

4.4 : Examen préalable du devis pour la mise en place d'un portillon aux ateliers municipaux en cas de coupure électrique.

Devis pour un montant de 1 164.00 € TTC.

4.5 : Examen préalable du devis de démolition de la cheminée arrière de la Mairie.

Devis pour un montant de 1 900.00 € TTC.

Les décisions du Conseil sur les devis des points 4.2, 4.3, 4.4 et 4.5 sont reportées sine die après les élections municipales de mars 2020.

4.6 : Assemblée Générale du Comité d'Animation de Liniers.

Monsieur le Maire informe le Conseil que le Comité d'Animation de Liniers se réunira en assemblée ouverte le vendredi 07 février à 20h 30.

Fin 21h 22

Patrice DEMUTH, le 05 février 2020.